



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 16.10.2019

Numéro de publication: SR01-0000001851

Cantons: GE, VD

Entité de publication:

KPMG SA, Esplanade de Pont Rouge 6, 1211 Genève 26

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Haemonetics IP HC Sàrl avec Haemonetics S.A.

3. Publication

Organisation transférante:

Haemonetics IP HC Sàrl
CHE-112.402.340
c/o: Signy-Centre
rue des Fléchères
1274 Signy-Grens

Organisation reprenante:

Haemonetics S.A.
CHE-107.970.845
c/o: Signy-Centre
Rue des Fléchères
1274 Signy

Publication de la fusion dans la FOSC: 08.10.2019

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

08.01.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Haemonetics S.A.
P.O. Box 262
1274 Signy-Centre